

2^{ème} tournoi National (A) d'Issy-les-Moulineaux et de Boulogne-Billancourt

27 au 29 octobre 2017

Règlement du tournoi

Les participants au tournoi sont assujettis au présent règlement.
Les classements pris en compte sont ceux de la 1^{ère} phase (juillet 2017).

Article 1 : Organisation

L'Entente Pongiste Isséenne et l'AC Boulogne-Billancourt TT organisent du 27 au 29 octobre 2017 leur 2^{ème} tournoi national, classé A et homologué par la Fédération Française de Tennis de table sous le numéro : 640/2017-A.

Le tournoi se déroulera sur 48 tables au Palais des Sports Robert Charpentier :
4-6, boulevard des frères Voisin
92130 ISSY-LES-MOULINEAUX

Le comité d'organisation est composé de MM. Hugues De Castilla, Sylvain Grégoire, Gaston Mayer, Nicolas Philipp, Frédéric Reuseau et Xavier Cassagnou.

L'ensemble du tournoi sera juge-arbitré par M. Yannick Varengot (JAN), assisté de M. Hugues Leconte (JA3), ainsi que de MM. Robert Mebarki (JA3) et Arnaud Piriou (JA3) pour l'utilisation de SPIDD.

Le juge-arbitre sera le seul habilité à trancher les litiges et ses décisions seront sans appel.

Article 2 : Conditions d'inscription

Le tournoi est ouvert à tout joueur titulaire d'une licence FFFT traditionnelle.

Si la mention « Certificat médical présenté » n'apparaît pas sur la licence, le joueur devra fournir un certificat médical en cours de validité. Sinon, il ne sera pas autorisé à jouer.

Les inscriptions sont limitées à deux tableaux par joueur et par journée. Il n'est pas possible de s'inscrire dans deux tableaux de la même couleur la même journée (cf. article 3).

Il sera autorisé de s'inscrire sur place dans un troisième tableau, uniquement en cas d'élimination de l'un des deux premiers tableaux et avec l'accord du juge-arbitre.

Les inscriptions anticipées doivent être effectuées avant le jeudi 26 octobre 2017 à 12h00 :

- de préférence par internet à l'adresse suivante : www.epiclub.com
- par mail : xcassagnou.tt@live.fr

Après cette date, seules des inscriptions sur place seront possibles.

Les inscriptions seront prises dans par ordre d'arrivée. Si un tableau est déjà complet, il sera toujours possible de s'inscrire sur liste d'attente. Les joueurs sur liste d'attente ne pourront participer qu'en cas de désistements d'autres joueurs sur liste principale.

Toutefois, le comité d'organisation se réserve le droit de donner priorité à un joueur classé entre N°1 et N°300 FFFT.

Article 3 : Tableaux

Tous les tableaux sont mixtes, sauf le tableau J du samedi qui est réservé aux féminines.

Les poussins ne peuvent s'inscrire que dans les tableaux A et R.

Il n'est pas possible de s'inscrire la même journée dans deux tableaux de la même couleur.

Le nombre de places dans un tableau pourra être augmenté le jour de l'épreuve, si l'horaire le permet.

Vendredi 27 octobre 2017

Couleur	Tableau	Tarif	Heure de fin de pointage	Heure de fin prévue	Nombre de places
Vert	A – Jeunes Poussins à Cadets, 500 à 1499 points	9€	8h00	18h00	48
	B – Handisport Classes 1 à 5	9€	8h00	18h00	24
	C – 500 à 1899 points	9€	8h00	20h00	72
Violet	D – 500 à 799 points	9€	9h30	20h30	48
	E – 500 à 1599 points	9€	9h30	22h00	96
	F – 500 points à N°101	12€	11h00	22h00	84
Bleu	G – 500 à 1099 points	9€	13h00	23h00	72
	H – 500 points à N°701	10€	13h00	23h00	72
Orange	I – 500 à 1399 points	9€	15h30	23h00	84

Samedi 28 octobre 2017

Couleur	Tableau	Tarif	Heure de fin de pointage	Heure de fin prévue	Nombre de places
Vert	J – Toutes séries Dames	9€	8h00	18h00	24
	V1 – Vétérans 1 à Vétérans 5, 500 à 1599 points	9€	8h00	18h00	48
	K – 500 à 1999 points	9€	8h00	20h00	72
Violet	L – 500 à 899 points	9€	9h30	20h30	48
	M – 500 à 1699 points	9€	9h30	22h00	96
	N – 500 points à N°51	12€	11h00	22h00	84
Bleu	O – 500 à 1199 points	9€	13h00	23h00	72
	P – 500 points à N°501	10€	13h00	23h00	72
Orange	Q – 500 à 1499 points	9€	15h30	23h00	84

Dimanche 29 octobre 2017

Couleur	Tableau	Tarif	Heure de fin de pointage	Heure de fin prévue	Nombre de places
Vert	R – Jeunes Poussins et Benjamins	9€	8h00	18h00	36
	V2 – Vétérans 2 à Vétérans 5, 500 à 1599 points	9€	8h00	18h00	36
	S – 500 points à N°1001	9€	8h00	20h00	72
Violet	T – 500 à 999 points	9€	9h30	20h30	48
	U – 500 à 1799 points	9€	9h30	22h00	96
	W – Toutes séries	12€	11h00	22h00	84
Bleu	X – 500 à 1299 points	9€	13h00	23h00	72
	Y – 500 points à N°301	10€	13h00	23h00	72
Orange	Z – 500 à 1499 points	9€	15h30	23h00	84

Article 4 : Paiement des droits d'inscriptions

Le paiement des frais d'inscriptions s'effectuera préférablement à l'avance par paiement en ligne sur le site internet www.epiclub.com, ou bien sur place le jour de l'épreuve.

Seulement en cas de paiement anticipé, une réduction d'1€ sera appliquée pour le 2^{ème} tableau de la journée. Cette réduction n'est pas appliquée en cas de participation à l'un des tableaux suivants : F, H, N, P, W, Y.

En cas de paiement sur place, il n'y aura aucune réduction et le tarif sera majoré d'1€ par tableau.

Un remboursement de 50% du paiement anticipé est possible en cas de désistement, et uniquement sur présentation de justificatifs.

Les joueurs sur liste d'attente devront s'acquitter sur place des frais d'inscriptions des tableaux auxquels ils souhaitent participer. Ils seront remboursés en cas de non-repêchage dans ces tableaux.

Article 5 : Pointage et début des tableaux

Tous les participants sont tenus de se présenter au pointage situé à l'entrée du gymnase, avant l'heure de fin de pointage indiquée pour chaque tableau à l'article 3.

Les joueurs inscrits sur liste d'attente devront également se pointer pour pouvoir être éventuellement repêchés.

Tout joueur non enregistré au moment de la clôture du pointage, et qui n'aura pas prévenu de son éventuel retard, sera retiré des listes.

Chaque tableau débutera environ 30 minutes après la fin du pointage.

Article 6 : Déroulement des tableaux

Toutes les parties se dérouleront au meilleur des 5 manches (3 manches gagnées), et compteront pour le classement officiel au coefficient 0,75.

Les tableaux débiteront par des poules de 3 joueurs. Les deux premiers de chaque poule disputeront un tableau à élimination directe, sans parties de classement.

Le juge-arbitre pourra adapter la formule de compétition en fonction du nombre d'inscrits.

Article 7 : Ouverture de la salle

La salle sera ouverte chaque jour à 7h30.

Article 8 : Tenue et balles

La tenue sportive règlementaire sera obligatoire.

Les balles, fournies par l'organisation, seront en matière plastique et de couleur blanche. En conséquence, les tenues de jeu blanches seront interdites.

Article 9 : Arbitrage

Chaque joueur devra arbitrer la partie de poule qu'il ne joue pas, ainsi qu'une partie du tableau après son élimination. Il aura alors la responsabilité de rapporter à la table d'arbitrage la balle, la plaquette, le stylo et la feuille de partie correctement remplie.

Article 10 : Forfait et disqualification

Tout joueur absent à l'appel de son nom sera déclaré forfait. Il n'y aura pas de deuxième appel.

Le juge-arbitre, en accord avec le comité d'organisation, pourra disqualifier ou faire exclure du gymnase tout joueur ou accompagnateur dont le comportement nuirait à l'organisation de la compétition ou à l'image de la discipline.

Article 11 : Responsabilités

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de vol ou d'accident pendant la compétition.

Article 12 : Dotations

La dotation fixe totale est de 6 760€.

Pour les mineurs de moins de 16 ans, la dotation sera attribuée sous forme de chèque au nom des parents du joueur concerné.

Tableaux	Vainqueur	Finaliste	½ finalistes	¼ de finalistes
<799, <899, <999	50 €	20 €	10 €	-
<1099, <1199, <1299	70 €	30 €	15 €	Lots
<1399, <1499	90 €	40 €	20 €	Lots
<1599, <1699, <1799	100 €	50 €	20 €	10 €
<1899	110 €	50 €	20 €	10 €
<1999, <N°1001	120 €	60 €	30 €	10 €
<N°701	150 €	70 €	30 €	10 €
<N°501	170 €	80 €	30 €	10 €
<N°301	200 €	100 €	30 €	10 €
<N°101	400 €	200 €	75 €	20 €
<N°51	500 €	200 €	100 €	25 €
Toutes séries	600 €	300 €	100 €	25 €
Toutes séries Dames	50% des recettes d'inscriptions	25% des recettes d'inscriptions	12,5% des recettes d'inscriptions	-
Tableaux B, V1 et V2	25% des recettes d'inscriptions	12,5% des recettes d'inscriptions	5% des recettes d'inscriptions	-
Tableaux A et R	Lots			-

Si le nombre de participants dans un tableau est inférieur à 65% du nombre prévu, les dotations seront alors de 75% de la dotation de départ.

Si le nombre de participants dans un tableau est inférieur à 35% du nombre prévu, les dotations seront alors de 50% de la dotation de départ.

Contacts

Organisateur : M. Gaston Mayer – gastonmayer@aol.com

Inscriptions : M. Xavier Cassagnou – xcassagnou.tt@live.fr

Juge-arbitre : M. Yannick Varengot – yannick.varengot@wanadoo.fr